ébullitions
Département de l'Ain canard ain-pertinent
N° 198 - Oct Nov Déc 2026

Anne-Cécile ROBERT

Quand le vrai s'efface devant le mensonge

Le 4 novembre dernier, la conférence de l'ABCDE a réuni 350 personnes à Montrevel avec Anne-Cécile Robert, journaliste au Monde diplomatique.

Le déferlement de « fake news » et le phénomène de la désinformation perturbent et menacent la démocratie. Le combat contre l'empire du mensonge implique une réflexion sur la notion de vérité. Il nécessite de reconstruire un espace civique de débat « libre et raisonné » permettant à la vérité d'éclore.

Pourquoi sommes-nous prêts à accepter le mensonge?

« Le mensonge ne sépare pas les bons des méchants ». Tout le monde ment ou peut mentir un jour, les bons comme les méchants, les gens du peuple comme les médias ou les politiques. Si bien qu'on ne peut plus se fier à qui parle.

« Nos sociétés sont devenues structurellement mensongères »

On ne sait plus où repérer les endroits où faire confiance pour trouver la vérité. Les exemples ne manquent pas, de mensonges qui viennent d'eh haut : Macon, « Nous ne manquons pas de massques» ; Mitterrand, « Je publierai régulièrement un bulletin de santé » ; Georges W. Busch « L'IRAK dispose d'armes de destruction massive»

La vérité officielle

C'est la forme la plus perverse du mensonge. Par exemple, en matière économique, on nous présente la pensée néolibérale comme une vérité et la seule voie possible ; critiquer l'Union Européenne dans sa forme actuelle nous fait passer pour un anti européen.

Cette question de vérité/mensonge replace la nécessité de l'esprit critique qui est en perte de vitesse

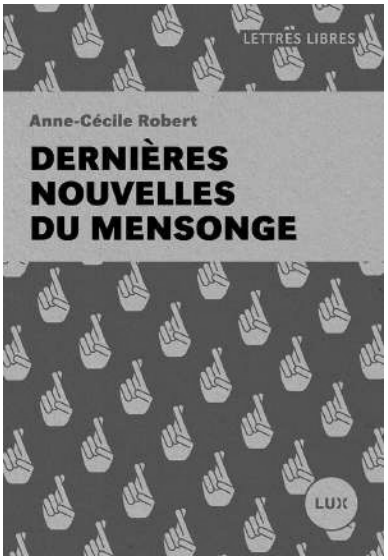

Complotisme et replis communautaires

Constatant que certaines vérités officielles ne sont que des mensonges, les citoyens se replient sur leurs propres vérités, refusent de débattre, considèrent que la discussion est dangereuse.

La vérité ne tombe pas du ciel, c'est une construction sociale

Il ne peut pas y avoir de vérité sans débat, il peut y avoir plusieurs regards sur un même événement, on peut avoir des interprétations différentes. La démocratie c'est quand tous les points de vue peuvent s'exprimer

Le doute selon Descartes

Il faut se méfier des évidences, reconstruire un espace de discussion, se libérer des préjugés, enseigner l'esprit critique, ne pas hésiter à parler à ses contradicteurs et admettre que sur certains sujets, il n'y a pas de vérité absolue.

CV

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles .

Sénèque

La crise agricole peut-elle conduire la France à la famine ?

Quand les journalistes interrogent les dirigeants de la FNSEA, ils invoquent la souveraineté alimentaire pour légitimer le soutien du gouvernement à leur activité. Le pain était le symbole de l'alimentation sous l'ancien régime, alors prenons l'exemple des céréales. Risquons-nous de manquer de pain ? Deux chiffres suffiront à montrer qu'il n'y a pas de risque de famine : nous exportons 40 % des céréales produites en France et chaque année, seulement 13 % sont transformés en farine.



Avec 8,9 millions d'hectares cultivés et 60,9 millions de tonnes (Mt) de céréales produites, la France est en 2024/25, le premier pays producteur de céréales de l'Union Européenne. L'UE est le 3ème producteur mondial de céréales derrière les États-Unis et la Chine. La France est le 1er producteur et exportateur européen de céréales, le 8ème producteur mondial et le 7ème exportateur mondial de blé tendre. La production comprend une dizaine d'espèces dont les principales sont le blé tendre (52 %), le maïs (22 %), les orges (18 %), le triticale et le blé dur. 86 % de la récolte est commercialisée, le reste est consommé ou stocké à la ferme.

Exportations, 40 % de la production

En moyenne sur les 5 dernières années, 26,9 Mt de céréales sont exportées chaque année soit 44 % de la production nationale. Ces exportations sont composées de 54 % de blé tendre, 22 % d'orges et 15 % de maïs. L'Union Européenne (UE) constitue le premier marché des ventes françaises de céréales (56 % de l'export total). Le blé tendre est principalement à destination des pays tiers (Maroc par exemple). La moitié des orges partent vers les pays du Nord de l'UE.
La Chine et l'Arabie Saoudite, premiers acheteurs mondiaux de céréales, représentent 71 % des exportations françaises vers les pays tiers. L'UE est le principal marché du maïs français (Espagne, Pays-Bas et Belgique). Mais la France importe aussi 1.4 Mt de céréale (riz, maïs et blé tendre). C'est peu par rapport à une production nationale de 60.9 Mt.

Industrie agroalimentaire

Chaque année, l'industrie agroalimentaire utilise 9,2 Mt de céréales soit 15 % de la production nationale. (Dont 49 % de blé tendre, 31 % de maïs et 13 % d'orges). Sur 31.6 Mt de blé tendre produit, seulement 8 Mt soit 13 % sont transformés en farine.
Les autres débouchés agroalimentaire sont la malterie (orges), l'industrie de la semoulerie (blé dur), l'amidonnerie (7 % de la production de céréales). Il y a en effet beaucoup d'amidon dans les produits ultra-transformés. Il y a aussi une petite production de semoule de maïs en France.

Des céréales pour fabriquer des hydrocarbures !

2,1 Mt, principalement du blé et du maïs, soit plus de 3 % de la production de céréales sont consacrés à cette industrie.

Financement des partis politiques

En fonction des résultats à la dernière élection législative (députés et sénateurs), les partis politiques reçoivent une aide annuelle qui globalement a représenté 64 millions d'euros en 2025. Une première aide est accordée à raison de 1.16 € par voix obtenues à condition de réaliser au moins 1 % des suffrages exprimés dans au moins cinquante circonscriptions. L es paris reçoivent une seconde aide en fonction du nombre de parlementaires élus à raison de 37 320 € par parlementaire et ceci, chaque année. Avec ces infos, on comprend mieux le jeu des candidatures, des alliances ou non, ou pourquoi le parti socialiste a dû vendre Solférino. CV

La crise agricole peut-elle conduire la France à la famine ? (suite)

Consommation

On distingue sur le marché intérieur deux principaux usages : les utilisations humaines et industrielles (49 % des utilisations domestiques sur le marché en moyenne sur la période 2020/21 à 2024/25) et les utilisations fourragères (nourriture des animaux). Le blé tendre, le maïs et les orges représentent 96 % de l'ensemble des utilisations humaines et industrielles et 94 % des utilisations fourragères. Le maïs est majoritairement transformé par les fabricants d'aliments du bétail (23 % de la production de maïs). À l'inverse le blé est principalement utilisé pour l'alimentation humaine et par l'industrie. Quant aux orges, elles sont principalement destinées à la fabrication de malt.

Seulement 31 % des farine pour la boulangerie/pâtisserie artisanale



En une année, 5.2 Mt de blé tendre sont transformée en farine destinée à la consommation humaine et seulement 3.5 %µ de bio. 31 % des farines vont à la boulangerie et la pâtisserie artisanale et aux atelier des grandes surfaces, 28 % sont utilisés par les Industriels



(biscuiterie, biscotterie et industries alimentaires) et 25 % vont à la boulangerie et pâtisserie industrielle.

Une grande partie des céréales est consommée par les animaux.

Une partie du maïs est consommée par les ruminants sous forme de fourrage, plante entière ensilée. Les volailles et les porc sont aussi de gros consommateurs de céréales qui avec les tourteaux, soja importés du Brésil, constituent l'essentiel de leur alimentation. Certes, il n'y a pas que le pain dans notre alimentation. On importe beaucoup de fruits et de légumes sans parler des espèces exotiques. On pourrait cultiver davantage de produits directement consommables, mais l'agrandissement des exploitations les conduisent à abandonner les productions animales ou le maraîchage au profit des céréales et des oléagineux (colza et tournesol) dont la culture, facilement mécanisable, demande peu de travail. La culture des céréales par l'économie d'échelle qu'elle permet assure malgré les aléas climatiques et géopolitique une bonne rémunération aux agriculteurs pour autant qu'ils puissent agrandir leurs exploitations.

Charles VIEUDRIN

Pourquoi autant de candidats à l'élection présidentielle ?

La première raison est financière. Même avec moins de 5 % des suffrages, les candidats peuvent dépenser 800 000 euros financés par l'Etat (notre pognnon !). On leur donne une avance de 200 000 € dès la validation de leur candidature par le conseil constitutionnel. Ils doivent emprunter ou préfinancer le reste en attendant la certification de leur comte de campagne. S'ils font plus de 5 %, l'aide publique monte à 8 millions d'euros. La seconde raison tient aux règles de l'ARCOM : tous les candidats, les petit comme les gros disposent d'un temps de parole équivalent dans les médias. Mais surtout, l'élection présidentielle prépare l'élection législative qui suivra. Montrer que son partie existe pour négocier des circonscriptions avec les « copains ». Car c'est l'élection législative qui est la source de financement des partis.

NB : Depuis 1981, on compte de 9 candidats en 1988 et 1995 à 16 en 2002. CV

La route de la soie

Vous aurez entendu des journalistes parler de « Route de la Soie » comme si la Chine était en train d'ouvrir un gigantesque chantier autoroutier en direction du monde entier. Intrigueé par cette formule, j'ai voulu en savoir plus. Dans un premier temps, la parole à Wikipédia.

Une route très ancienne

La Route de la soie est un réseau ancien de routes commerciales entre l'Asie et l'Europe reliant la ville de Chang'an (actuelle Xian) en Chine à la ville de Constantinople (aujourd'hui Istanbul), en Turquie. Elle tire son nom de la plus précieuse marchandise qui y transitait : la soie
La Route de la soie était un faisceau de routes, terrestres mais aussi maritimes (et on peut donc parler aussi bien « des » routes de la soie), par lesquelles transitaient de nombreuses marchandises, ainsi que des techniques, des religions. Et aussi des maladies. Ces routes monopolisèrent les échanges Est-Ouest pendant des siècles. Les plus anciennes traces connues de la Route de la soie, comme voie de communication avec les populations de l'Ouest, remontent à « 2000 avant notre ère au moins ».

La soie, mais aussi de nombreux autres produits

Des pierres précieuses, des porcelaines, des étoffes de laine, de lin, de coton ou de chanvre. Mais aussi jade, ambre, ivoire, laque, épices, perles de verre, corail, métaux précieux, armes, bois rares, papier etc…

« Route de la Soie » le symbole d'une Chine en quête d'hégémonie mondialisée.
Le point de vue de Bertrand BADIE, ancien enseignant en relations internationales à Sciences Po Paris, auteur de nombreux livres. Une carrière riche de missions dans 115 pays. Il était l'invité de l'ABCDE le 21 septembre 2023.
Ce nom de Route de la Soie, c'est ce nom que nous donnons familièrement ici en Europe- en Chine on parle de Projet OBOR one belt, one Road – une ceinture, une route. La Chine joue un jeu qui peut étonner et qui agace les puissances occidentales, consistant à dire « Nous sommes un pays en développement, mais nous sommes le plus puissant de ces pays en



développement et nous voulons accomplir ce développement en allant à la conquête de nouveaux marchés, de nouvelles ressources, matières premières et capacités énergétiques ». Cet effort que nous considérons comme un effort d'internationalisation de son économie consiste à une stratégie de pénétration dans toutes les directions. La Route de la Soie se dirige de Chine vers l'Asie du Sud mais aussi vers l'Afrique et vers l'Europe du Sud et même vers l'Amérique Latine, Argentine et Brésil par exemple. C'est, pour la Chine une expérience nouvelle et un défi immense pour le vieux monde, Europe et Amérique du Nord qui s'était arroger toutes les fonctions d'hégémonie politique, économique et militaire dans le monde

Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de « Route de la soie ? » ?

Les journalistes et les hommes politiques sont pressés, ils ont besoin de formules choc, de mots-valises car leur temps disponible est compté. Il n'y a, aujourd'hui, ni ROUTE ni SOIE. Les produits chinois envahissent le monde par toutes les voies de communication terrestres, aériennes, maritimes, réseaux sociaux et pas seulement la route historique allant de Chine en Turquie.

L'expression « Route de la Soie » est donc une image pour nous faire comprendre la volonté de la Chine de coloniser le monde et de devenir la première puissance économique mondiale.

Charles VIEUDRIN

Les complémentaires santé : des pratiques commerciales douteuses

Pour comprendre la coexistence d'une sécurité sociale universelle et de 455 complémentaires santé en France, il faut faire un peu d'histoire. Au cours de celle-ci on comprendra dans quel contexte est née la sécu, comment les assurances sont entrées dans le jeu et comment les complémentaires santé d'entreprise sont devenues obligatoires. Un peu d'histoire avant d'aborder les dérives d'un système à bout de souffle qui s'est développé à la faveur d'un courant néolibéral mondial qu'on nous a présenté comme une vérité.



Au moyen âge, au sein des confréries, des corporations de métiers et des compagnonnages, une solidarité financière s'organise en cas de maladie, d'accident ou de décès. A la fin du 17ème siècle, apparaissent les premières caisses de prévoyance et sociétés de secours mutuel, mais elles sont un temps interdites par la loi Le Chapelier en 1791 qui voit dans les coalitions et groupements professionnels une entrave à la liberté individuelle.

Petit à petit, le mouvement mutualiste se reconstitue et se développe progressivement pour protéger les travailleurs face à la précarité et aux accidents du travail. La Charte de la Mutualité (1898) reconnaît officiellement et encadre le statut des sociétés de secours mutuel ce qui favorise leur expansion.

En 1945, les mutuelles réagissent à la création de la sécurité sociale

Les mutuelles ont une histoire ancienne, elles sont présentes localement sur tout le territoire, elles représentent une force politique considérable. Quand les fondateurs de la sécurité Sociale, Ambroise CROIZAT et Pierre LAROQUE annoncent que les caisses seront gérées par les syndicat ouvriers, la CGT en tête, sans faire de place aux mutuelles, celles-ci réagissent violemment. Alors les mutuelles se donnent un nouveau rôle. Compte tenu du fait que le régime obligatoire de sécurité sociale ne prenait pas en compte la totalité des risques, les mutuelles ont obtenu le statut de complémentaires santé au côté des institutions de prévoyance. Rôle affirmé dans l'ordonnance d'octobre 1945.

Plus tard, a loi Évin du 31 décembre 1989 fixe le cadre juridique d'exercice de l'activité de protection sociale complémentaire, ouvert aux trois familles d'organismes autorisés à s'y livrer (sociétés d'assurances, institutions de prévoyance et mutuelles). En pratique, les assureurs étaient déjà très présents via les institutions de prévoyance qui leur servaient souvent de paravent.

Le néo-libéralisme européen à l'œuvre

Le nombre d'organismes assurant des prestation de complémentaire santé été divisé par 4 entre les années 2000 et aujourd'hui, passant de 1 702 organismes en 2001 à 455 en 2018. Les vingt plus grands organismes concentrent, à eux seuls, un peu plus de la moitié du marché en matière de cotisations collectées. La généralisation de la complémentaire santé est en cours mais avec des disparités considérables.

Si 95 % de la population bénéficie d'une complémentaire santé, en revanche ce taux n'est que de 88 % chez les 20 % des ménages les plus modestes. Le taux de couverture est très élevé pour l'ensemble des retraités (97 %), en dépit du niveau des primes qu'ils supportent, ce qui traduit leur choix d'accepter un effort important pour être mieux protégés.

Suite et fin page 6

Les complémentaires santé : des pratiques commerciales douteuses (Suite et fin)

Les mutuelles d'entreprise

En 2013, sous la présidence de François HOLLANDE, à la faveur d'un climat propice à la concertation avec les syndicat et à la quasi cogestion avec la CFDT, l'Accord National Interprofessionnel impose aux entreprises des proposer à leurs salariés une mutuelle obligatoire prise en charge à moitié par les salarié et à moitié par l'entreprise. Seuls les grands groupes mutualistes ou assuranciels peuvent répondre aux appels d'offre des entreprises et se livrent une concurrence féroce. L'émission de France 2 révèle que les complémentaires santé d'entreprise remboursent mieux que les contrats individuels. Elles consacrent 85 % des cotisations au remboursement contre 73 % pour les individuelles. On soupçonne les mutuelles et assurances d'opérer une compensation supportée par les contrats individuels.

Une concurrence qui ne profite pas forcément aux assurés

Il existerait en France, 455 organismes, mutuelles ou assurances proposant des contrats de complémentaires santé. Peut-être avez-vous été démarché au téléphone ou par votre assureur auto qui lui aussi comme toute mutuelle ou compagne d'assurance propose des complémentaires santé. Les courtiers sont commissionnés à des taux allant jusqu'à 40 % de votre cotisations et ceci sur toute la durée du contrat. Qui paie ces commissions, bien sur l'assuré par la répercussion que peuvent avoir ces commissions sur vos cotisations.

L'arnaque des comparateurs

Comme vous le savez, il est très difficile de comparer des contrats, c'est pourquoi on compte plusieurs dizaines de comparateurs en ligne. Des comparateurs gratuits qui sont rarement indépendants, sponsorisés par des mutuelles ou des assurances qui chercheront à mettre en avant leurs propres contrats. On a même découvert que ces comparateurs enregistrent votre e-mail ou votre numéro de téléphone pour les revendre à des entreprises de démarchage en ligne. Le comparateur de « Que Choisir » est quant à lui, totalement indépendant et payant

Charles VIEUDRIN

Cet article m'a été inspiré par l'émission Cash investigation du jeudi 5 novembres 2026.sur France 2. Je me suis aidé de recherches sur internet.

Histoire de la MGEN

Avant la création de la Sécurité Sociale en 1945, la France compte une multitude de mutuelles locales dont un certain nombre dans le secteur de l'enseignement. A l'initiative du puissant Syndicat National des Instituteurs (SNI) qui tient son congrès à Grenoble en 1946, l'ensemble des mutuelles de santé du secteur de l'enseignement est unifié et porte le nom de Mutuelle Générale de l'Education Nationale. Elle regroupe les fonctionnaires de l'Education Nationale, de la Culture, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports. Forte de cette fusion et du nombre de ses adhérents, la MGEN demande et obtient la gestion de l'assurance maladie de ses adhérents. Elle cumule les fonctions attribuées au régime obligatoire, au régime complémentaire et à la prévoyance. A la faveur de regroupements successifs, la MGEN est la plus grosse mutuelle française, d'autant qu'elle a depuis 2002 ouvert un secteur accessible à tous, fonctionnaires ou non.

La MGEN fait partie de ces quelques mutuelles préexistantes à 1945 qui ont obtenu la délégation de gérer le régime obligatoire.

Il existe 27 régimes spéciaux en France. Parmi les plus connus citons les agriculteurs, la RATP, la SNCF, EDF, GDF ou encore les employés et clercs de notaires, les marins de commerce, les mines, les cultes, personnel de la Banque de France, de l'Opéra nationale de Paris etc. Tous ces régimes ne gèrent pas forcément la totalité des branches, un certain nombre n'ont conservé que les retraites car attachés à certains privilèges qu'ils ne veulent pas perdre. Ainsi on compte 42 régimes spéciaux en matière de retraite.

ONU

Que De GAULLE appelait « ce machin ô combien inutile et même dangereux ! »

Le Portugais Antonio GUTERES, secrétaire général des Nations Unis devra céder son poste au 31 décembre 2026, après 2 mandats de 5 ans. Il a succédé en 2017 au Sud-Coréen Ban Ki-Moon.

L'ONU qui à l'origine en 1945 comptait 51 pays membres en compte aujourd'hui 193 qui constituent l'assemblée générale. Outre ses missions spécifiques dans différents domaines comme la santé, le développement, la protection des réfugiés ou l'environnement, l'ONU a pour mission le maintien de la paix et de la sécurité de la planète.

Un Conseil de sécurité de 15 membres

Dont 5 permanents avec droit de véto : la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume Uni et la Russie. Je me suis demandé « Pourquoi ces 5- là » et pas d'autres ? ». Il faut remonter à la création de l'ONU en 1945. Les premières réflexions apparaissent après la première guerre mondiale, mais avec la seconde, seulement 20 ans plus tard, ROOSVELT et CHURCHIL sont à l'initiative d'une démarche visant à éviter un tel carnage. Ils imaginent une gouvernance basée sur un Conseil de Sécurité réunissant les vainqueurs de la seconde guerre mondiale avec un droit de véto. La présence de la Chine peut surprendre (Voir encadré). La Russie a succédé à l'URSS, à sa disparition en 1991. C'est Boris ELTSINE qui en informa l'ONU. Chacun de ces pays et son empire, représente une population à peu près équivalente, une sorte d'équilibre

Et 10 pays non permanents élus pour 2 ans.

Jusqu'au 31 décembre 2026, voici les 10 titulaires. Cinq États membres du groupe des États d'Afrique et du groupe des États d'Asie-Pacifique (en général, trois d'Afrique et deux d'Asie-Pacifique) : Somalies, RDC et Libéria pour l'Afrique ; Bahreïn et Pakistan pour le groupe Asie-Pacifique.
Un État membre du groupe des États d'Europe orientale, la Lettonie.
Dux États membres du groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le Panama et Colombie
Deux États membres du groupe des États d'Europe occidentale et autres États, le Danemark et la Grèce.
Les membres non permanents ont un mandat de deux ans ; chaque année, ils sont renouvelés par moitié par un vote à la majorité des deux tiers de l'Assemblée générale. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. Plus de 50 États Membres des Nations unies n'ont jamais été membres du Conseil de sécurité. La participation de petits pays notamment d'Afrique est en débat.

Charles VIEUDRIN



Secrétaire Général des Nations Unies : des noms qui ont émaillé les actualités

De 1991 à 1996 : l'Égyptien BOUTROS BOUTRO-GHALI
De 1996 à 2006, le Ghanéen KOFI ANNAN
2006 à 2016, le Sud-Coréen BAN KI-MOON
De 2016 à 2026, le Portugais, Antonio GUTERES.

Pourquoi la Chine siège-t-elle au conseil de sécurité de l'ONU ?

Tchang Kaï-chek dirigea la République de Chine pendant la seconde guerre mondiale notamment en combattant contre l'envahisseur japonais, alors allié de l'Allemagne nazie. A ce titre, la Chine est considérée comme faisant partie des vainqueurs de la seconde guerre mondiale, elle fait partie du Conseil de Sécurité des Nations Unis. Mais suite à la défaite en 1949 contre Mao Zedong, Tchang Kaï-chek se retira, celui-ci se réfugie à Taiwan. La Chine continentale devient la République Populaire de Chine et pend la place de Taiwan au Conseil de sécurité en 1971. De telles circonstances ne sont possibles qu'avec l'accord de tous les membres du Conseil de sécurité à l'exception du pays concerné.



Incendies dramatiques en Algérie.

En Europe occidentale, l'été 2026 a été le plus chaud jamais enregistré. C'est un signe fort du dérèglement climatique, la catastrophe du Népal en est un autre, et on peut multiplier les exemples, y compris dans des



zones proches : le Maghreb, et particulièrement l'Algérie et la Tunisie, a connu un été exceptionnellement torride, la dernière semaine d'août a connu des températures supérieures à 45°. En Tunisie, pays où les disponibilités en eau sont les plus faibles du Maghreb, la pénurie en bouteilles d'eau a amené de véritables émeutes où la population assoiffée à prendre d'assaut des camions de livraison.
Mais c'est en Algérie que la situation a été la plus dramatique : du 26 au 30 août, des incendies d'une violence inouïe ont balayé les montagnes littorales de Petite Kabylie, notamment la région de Jijel, située à mi-distance d'Alger et de la frontière tunisienne. Attisés par les températures extrêmes et des rafales de vent violent1, les multiples foyers d'incendie (près de 200 ?) ont parcouru en quelques heures une zone s'étendant d'ouest en est sur une centaine de km où des dizaines de milliers -voire des centaines de milliers- d'hectares de forêts de pins d'Alep et de chênes lièges ont brûlé. L'épaisseur des fumées était telle qu'elles ont été capturées par le satellite européen Copernicus Sentinel-3 et que leur panache s'étendait jusqu'à la frontière tunisienne, 250 km à l'est de Jijel. Le bilan humain est dramatique : plus de 200 morts, selon une estimation basse, trois à 4 fois plus selon une autre estimation, bien pire que celui de 2021 (90 morts).

Jacques Fontaine, 2-09-2026

1 Il est probable que la violence des vents ne permettait pas l'intervention des Canadair et autres bombardiers d'eau que l'Algérie avait achetés après la catastrophe de 2021.

Ébullitions, canard ain-pertinent N° 198 oct nov déc 2026 - • Prix au N° : 1,5 € - Abonnement un an, 4 N° : 15 € - Six mois : 7,50 € - Chèques libellés au nom de : Association Ébullitions – MCC, 4 Allée des Brotteaux, CS 70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX - Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01 - ebullitions01@gmail.com - https://www.ebullitions.org/ - Ce N° a été tiré à 120 ex